

Nous,

La Coopérative Chingudy, représentant les pêcheurs du port d'Hendaye,
La Coopérative La Basquaise, représentant les pêcheurs du port de St Jean de Luz-Ciboure,
au sein de la criée de St Jean de Luz /Ciboure
Le Syndicat des Pêcheurs de Capbreton, représentant le port de Capbreton,
Le Syndicat des Mareyeurs de la Côte Basque,
L'Organisation Professionnelle des Poissonniers de la Côte Basque,

organisations professionnelles représentatives de la filière pêche sur le Quartier Maritime de Bayonne souhaitons apporter notre appui à la CCI de Bayonne Pays Basque concessionnaire du port de pêche de St Jean de Luz et contestons totalement les positions prises par la Coopérative Logicoop.

{mospagebreak}

Nous sommes associés au sein de l'Association de gestion de la criée et nous considérons que ce mode de gestion paritaire entre producteurs et acheteurs est une vision moderne de la gestion et une garantie pour que soient pris en compte les demandes des professionnels de la filière.

{mospagebreak}

Nous souhaitons rappeler que le Quartier de Bayonne c'est:

180 navires, 800 marins

Un chiffre d'affaires de 11 millions d'€ réalisé par la criée (criée unique du quartier maritime) du 1er janvier au 30 novembre 2008 réparti comme suit :

Producteurs d'Hendaye 27,12 % du CA

Producteurs de St Jean de Luz sociétaires de la coopérative Logicoop 26,15 %

Producteurs de St Jean de Luz non sociétaires de la coopérative Logicoop 13,54%

Producteurs de Capbreton 13 % du CA

Producteurs d'autres ports 20,15% du CA.

Chiffres auxquels se rajoutent les bateaux battants pavillon français et immatriculés à Bayonne, représentant à eux seuls un chiffre d'affaires d'environ 40 millions d'euros et qui soutiennent notre démarche.

La Coopérative Logicoop qui regroupe actuellement un peu plus d'une vingtaine d'armateurs et dont autant et seulement autant de sociétaires et qui représente aujourd'hui environ un quart des apports en criée, soit environ 6 % du Quartier Maritime de Bayonne , ne peut se présenter comme unique représentant du port et des pêcheurs ni revendiquer un quelconque leadership dans ce que doit être l'avenir du port et de la filière pêche.

Oui le port fonctionne bien, heureusement et malgré les crises il a su s'adapter et dans ce

cadre le concessionnaire a su construire des relations avec les trois ports du quartier maritime et associer les organisations professionnelles représentantes de ces ports à ses choix stratégiques.

A ce titre la table ronde pêche de l'année 2007 a démontré le bien fondé de cette stratégie et la volonté des organisations professionnelles de travailler ensemble pour construire l'avenir, à l'exception de la coopérative Logicoop dont les dirigeants portent aujourd'hui et seuls la totale responsabilité de la situation précaire de leur propre structure professionnelle.

Nous considérons que la gestion de l'outillage public par le concessionnaire et la mise en place de services dans le cadre du service public c'est la garantie d'un traitement équitable des usagers et un gage d'ouverture à tous les armateurs qui souhaitent bénéficier des services du port de pêche de St Jean de Luz-Ciboure.

Ciboure le 3 décembre 2008.